



**PRÉFET
DE L'ESSONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires
de l'Essonne

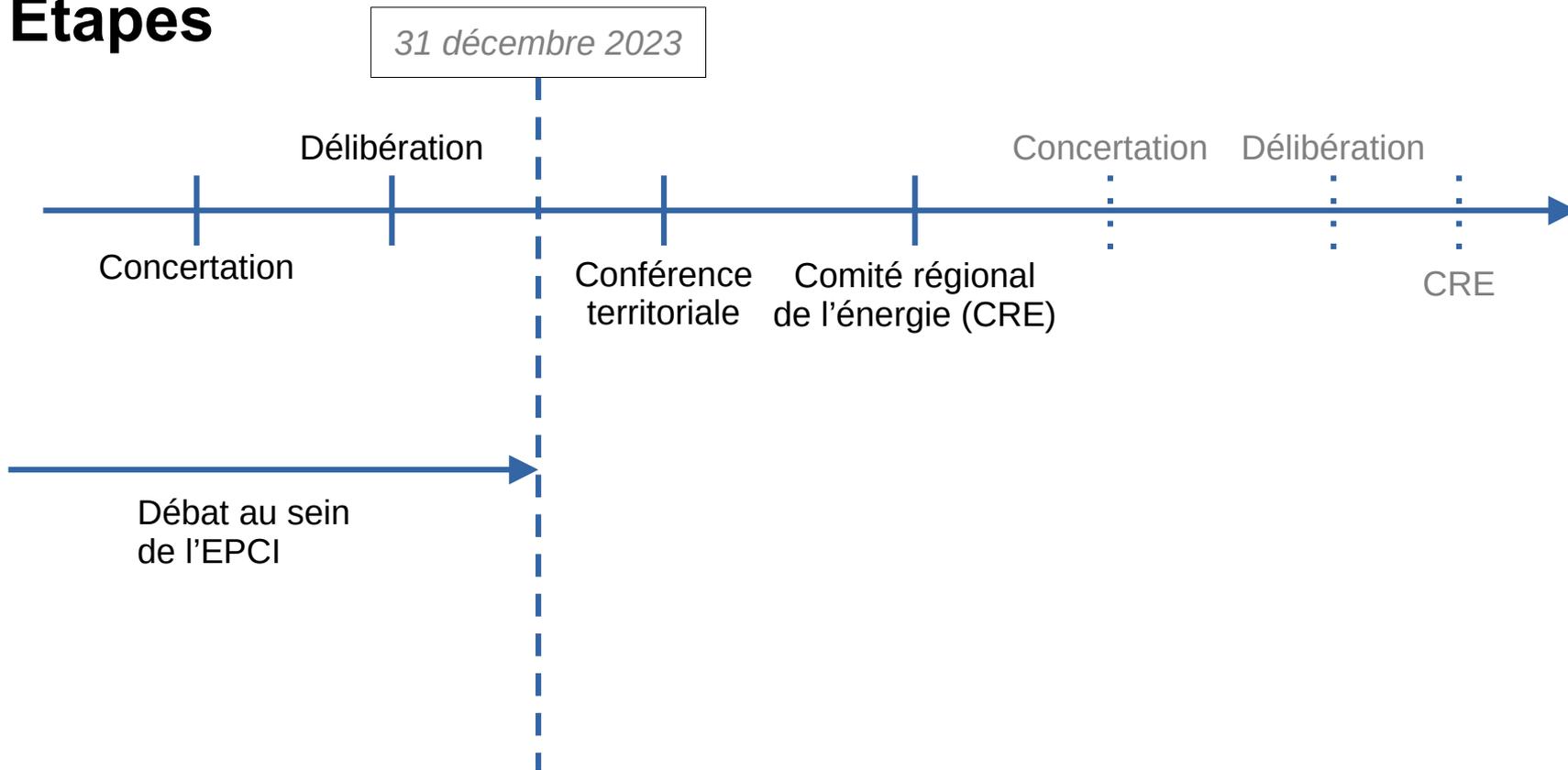
Élaboration des ZAER

Accompagnement par la DDT91

La loi du 10 mars 2023 et les ZAER

- La loi APER (art. 15) instaure un dispositif de **planification territoriale des EnR**
 - ➔ Possibilité pour les communes d'**identifier des zones d'accélération (ZAER)** favorables à l'installations de projets d'EnR
- Identifier des ZAER offre **plusieurs avantages** :
 - **Procédures accélérées** :
 - Réduction à 3 mois de la phase d'examen de la demande d'autorisation environnementale ;
 - Réduction à 15 jours du délai de remise du rapport du commissaire enquêteur après enquête publique.
 - **Incitations financières spécifiques** fixés par décret prochainement (bonus dans les appels d'offres, modulation tarifaire)
 - S'assurer d'une **meilleure acceptabilité locale**
 - Pour les projets d'EnR situés en dehors d'une ZAER, **obligation d'organiser un comité de projet** (modalités de mise en œuvre et types d'installations concernées précisés par le [décret du 22 décembre 2023](#))

Étapes



Délibérations pour les ZAER

Les délibérations prises par les conseils municipaux doivent :

- **Préciser les modalités de concertation** avec le public (dans les « *considérant* »)
- **Permettre de dessiner des zones géographiques**
 - Par exemple : « *l'ensemble des zones U* » mais pas « *tous les bâtiments à l'exception de ceux construits avant 1948* »
 - Si vous souhaitez dessiner un zonage fin, par exemple en évitant les co-visibilités, nous vous invitons à annexer un plan

Les **zones d'exclusion ne seront pas prises en compte** dans la délibération. Il faudra attendre l'**avis favorable du CRE** (si atteinte des objectifs régionaux par filière) pour prendre des zones d'exclusions.

Le portail cartographique des EnR

- Un outil de **mise à disposition des données** sur les EnR et sur le territoire, pour l'aide à la décision
 - ➔ Potentiels des différentes EnR, localisation des installations EnR, enjeux et éléments de connaissance du territoire, ...
- Un outil pour **concevoir et renseigner ses ZAER**, puis les transmettre pour avis et pour arrêt

[Portail cartographique des EnR](#)

[Communauté sur Expertises Territoires](#)

Outil cartographique interactif

Cette interface cartographique vous permet de visualiser des données et de saisir des ZAER.



Aide à la saisie :

-  **Données thématiques**
Retrouvez les couches de données thématiques via le gestionnaire de couches en cliquant sur "+ de données".
-  **Saisir ou modifier**
 - Saisissez une ZAER avec l'icône « crayon » puis l'icône « polygone ».
 - Modifiez la pérométrie

Filtrer

ZAER en cours

- Brouillon
- En attente d'avis
- Demande d'arrêt

ZAER terminées

- Arrêtée
- Refusée

Thématiques

- Eolien
- Solaire PV
- Solaire thermique
- Hydroélectricité
- Géothermie
- Biométhane
- Biomasse
- Aucune

Code postal

Suivi des ZAER

En brouillon : 73 En attente d'avis : 29 Demande de validation : 143 Arrêtée : 0 Refusée : 0

↓ Exporter les ZAER

(245) résultats



	Photovoltaïque_Sablères 91330 Date de saisie : 13-12-2023	BROUILLON	SOLAIRE_PV	↓
	Parking Brassens 91760 Date de saisie : 15-12-2023	BROUILLON	SOLAIRE_PV	↓
	Parking Cerdan 91760 Date de saisie : 15-12-2023	BROUILLON	SOLAIRE_PV	↓
	Parking Fauvettes 91760 Date de saisie : 15-12-2023	BROUILLON	SOLAIRE_PV	↓